

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR486/FR671
Politiques de la culture en francophonie canadienne
Printemps 2023
Mardi 11 h 30 – 14 h 20, QNC 2501

Attention : ce cours regroupera des étudiants du 1^{er} au 3^e cycles, cependant les évaluations seront adaptées en fonction du niveau.

Coordonnées

Professeure : Nicole Nolette
Consultation : Mardi 15 h – 16 h
Courriel : nicole.nolette@uwaterloo.ca

Description

Ce cours/séminaire porte sur les politiques de la culture au Canada et sur l'incidence qu'elles peuvent avoir sur les arts de la francophonie canadienne. Nous allons considérer quelques organismes majeurs qui subventionnent les arts de langue française au Canada (par ex. le Conseil des arts du Canada, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts de l'Ontario, le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, la ville de Toronto) en examinant leurs priorités continues, leurs initiatives ponctuelles, leurs activités et les groupes qu'ils priorisent. Nous allons également étudier des productions culturelles récentes de la francophonie canadienne en priorisant le théâtre créé et diffusé en Ontario français pour analyser là où ces productions répondent le plus étroitement aux politiques culturelles énoncées par les organismes subventionnaires. Les œuvres obligatoires relèvent du théâtre et des arts vivants, mais les étudiant-e-s pourront contribuer des exemples issus de d'autres disciplines artistiques.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours les étudiant.e.s auront acquis les compétences suivantes :

- A. Utiliser certains concepts théoriques : les politiques culturelles; les communautés de langue officielle au Canada; la création artistique; la diffusion; la valorisation du patrimoine; la collaboration avec les écoles et les communautés; les arts des Premiers Peuples, de la diversité culturelle et des régions; les pratiques artistiques du handicap et de la surdité;
- B. Lire de manière analytique des œuvres de théâtre variées; lire et résumer des articles théoriques, critiques et politiques;
- C. Composer des travaux avancés de recherche ou de politique culturelle et les présenter à l'oral et à l'écrit;

- D. Réfléchir aux enjeux de la politique culturelle canadienne, des études franco-canadiennes et de la création théâtrale contemporaine.

Oeuvres à l'étude

- Les Draveurs, Par Osmose, Sudbury, Prise de Parole, coll. « Théâtre », 2009 (1988), 56 p.
- Collectif, Le projet Transformations, Centre national des arts, <https://nac-cna.ca/fr/video/series/transformations>
- Collectif Aalaapi, Aalaapi: Faire silence pour entendre quelque chose de beau, Montréal, Atelier 10, Coll. « Pièces », 2019, 108 p.
- Dalpé, Jean Marc et al., Le Wild West Show de Gabriel Dumont, Sudbury, Prise de Parole, coll. « Théâtre », 2021, 306 p. (sélection)
- Godin, Céleste, Overlap, Sudbury, Prise de Parole, coll. « Théâtre », 2020, 65 p.
- Laguerre, Djennie, Manman la mer, suivi de Rendez-vous lackay, Sudbury, Prise de parole, coll. « Théâtre », 2021, 75 p.
- Léger, Mélanie, Tsunami, Sudbury, Prise de parole, coll. « Théâtre », 2021, 79 p.
- Marcotte, Marie-Claire, Peau, Ottawa, L'Interligne, coll. « Fugues/paroles », 2016, 126 p.

Ces oeuvres seront disponibles à la librairie de l'université, à l'exception du Projet Transformations et de la baladodiffusion Aalaapi qui sont disponibles sans frais en ligne.

Évaluation

*sujet à modifications

Évaluation	Date de l'évaluation	Pondération
Travail écrit 1	À déterminer avec la professeure	10%
Travail écrit 2	Semaine 6	10%
Présentation orale 1	À déterminer avec la professeure	20%
Présentation orale 2	Semaine 11	10%
Devoir final	Semaine 12	25%
Participation aux discussions	Tout le trimestre	25%
Total		100%

Travail écrit 1

Compte rendu portant sur un article ou un chapitre de livre (à déterminer) ayant une politique culturelle pour objet.

Premier cycle : 2-3 pages

Deuxième et troisième cycles : 4-5 pages

Des consignes supplémentaires seront données en cours et sur Learn.

Travail écrit 2

Essai réflexif sur le colloque Traces du théâtre au Québec et au Canada francophone.

Premier cycle : résumé de 2-3 pages sur une séance du colloque

Deuxième et troisième cycles : résumé de 4-5 pages sur 2 séances du colloque

Des consignes supplémentaires seront données en cours et sur Learn.

Présentation orale 1

La présentation orale sera l'occasion, pour les étudiants, d'analyser une œuvre figurant dans le corpus obligatoire. L'exposé devra présenter un texte au programme et l'analyse d'un aspect particulier. Il y aura un exposé par étudiant, et un seul par séance (selon le nombre d'étudiants). Un support visuel sera requis.

Premier cycle : d'une durée de 10-15 minutes

Deuxième et troisième cycles : d'une durée de 20-25 minutes

Une liste de sujets et de dates possibles sera affichée dans Learn.

Présentation orale 2

La présentation orale sera l'occasion, pour les étudiants, de présenter une initiative actuelle d'un conseil des arts provincial ou fédéral au Canada.

Premier cycle : d'une durée de 5-10 minutes

Deuxième et troisième cycles : d'une durée de 10-15 minutes

Des consignes supplémentaires seront données en cours et sur Learn.

Devoir final

Ce projet prendra la forme d'une analyse littéraire ou d'une proposition de politique culturelle. L'analyse littéraire doit porter sur un minimum de deux œuvres au programme (incluant, si désiré, l'œuvre choisie pour la présentation). La proposition de politique culturelle doit porter soit sur une activité, un groupe prioritaire ou une initiative particulière. Times 12, interligne double, accompagnées d'une page de titre et d'une bibliographie.

Premier cycle : 6-7 pages

Deuxième et troisième cycles : 10-15 pages

Participation aux discussions

La note finale tiendra compte de l'effort de participation (assiduité, contribution aux discussions, interventions à la suite des exposés oraux). Il est primordial d'avoir lu les textes prévus à l'horaire et d'être prêt-e à en discuter avant la séance de la semaine. Des informations sur la pondération de la note seront disponibles sur Learn.

Plan du cours

Selon le rythme du groupe, il est possible que ce programme soit légèrement modifié.

Semaine	Date	Matière / Thème	Lectures à faire (programmation optionnelle après l'astérisque)	Évaluations
1	9 mai	Introduction. Les politiques culturelles et les minorités de langue officielle	*Vaches, the musical	
2	16 mai	Priorités continues : Langues officielles et équité	Par Osmose *Mesdames, messieurs	

Semaine	Date	Matière / Thème	Lectures à faire (programmation optionnelle après l'astérisque)	Évaluations
3	23 mai	Activité : Création	Peau *Wee festival	
4	30 mai	Activité : Collaboration avec les écoles et les communautés	Tsunami *Wee festival	
5	6 juin	Activité : Valorisation du patrimoine	Colloque Traces du théâtre et des arts vivants, 8-10 juin	
6	13 juin	Activité : Diffusion	Aalapi : texte et balado *Aalapi : spectacle au Théâtre français de Toronto	Travail écrit 2
7	20 juin	Groupes prioritaires : Artistes autochtones	Le Wild West Show de Gabriel Dumont	
8	27 juin	Groupes prioritaires : Artistes de la diversité culturelle	Manman la mer	
9	4 juillet	Groupes prioritaires : Artistes sourds et artistes en situation de handicap	Le projet Transformations	
10	11 juillet	Groupes prioritaires : Artistes des régions	Overlap	
11	18 juillet	Initiatives ponctuelles		Présentation orale 2
12	25 juillet	Synthèse		Devoir final

Déclaration d'absence temporaire de courte durée (Short-Term absences)

Si un-e étudiant-e déclare une absence temporaire de courte durée, il est nécessaire que l'étudiant-e suive la procédure détaillée par la Faculté (voir ici : <https://uwaterloo.ca/arts/undergraduate/student-support/accommodations-illness-or-extenuating-circumstances>) et aussi que l'étudiant-e contacte la professeure dans les premières 24h suivant la déclaration pour avoir droit à des accommodements. Ne pas respecter ce délai implique que les accommodements ne sont plus requis.

Remise des travaux

La remise tardive d'un travail écrit (sans entente préalable) se verra sanctionnée à raison de 5 % par jour (incluant les fins de semaine). Les travaux remis plus de sept jours (incluant la fin de semaine) après la date limite ne seront pas acceptés, sauf cas exceptionnel. Sauf circonstance médicale ou exceptionnelle dûment documentée, il n'est pas possible de soumettre une seconde fois un devoir ou d'écrire un autre devoir pour compenser une note dont vous ne seriez pas satisfait-e.

Travaux de groupe

Les échanges et les discussions pour vous entraider sont vivement encouragés dans ce cours. Cela dit, les travaux seront évalués de manière individuelle et toute ressemblance trop évidente sera considérée comme un cas de plagiat.

Politique du département

Le Département se réserve le droit de refuser l'admission d'un étudiant.e dans un cours et/ou de ne pas créditer un cours de langue si le niveau de préparation préalable de l'étudiant s'avère trop haut pour le cours en question.

Tout travail doit être conçu et complété, dans son intégralité, par l'étudiant.e qui le soumet. **Toute tricherie et tout plagiat seront portés à la connaissance** de la Directrice/du Directeur du département et de la vice-doyenne/du vice-doyen de la faculté (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné.

Le plagiat consiste à emprunter ou bien à traduire une idée, un texte ou une partie du texte sans en indiquer la source précise et/ou sans employer les guillemets (« »), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré en partie ou au complet d'un livre, d'un article, des notes du cours, d'un site internet ou encore du travail d'un.e autre étudiant.e, etc. Même si vous ne citez pas textuellement une source, il est requis de la mentionner (références bibliographiques complètes) si vous y empruntez des informations ou des idées. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable et fera l'objet des mêmes sanctions.

La tricherie comprend tout usage d'aide non-autorisée et toute collaboration non-autorisée, mais ne s'y limite pas. Votre professeur.e vous informera des règlements propres aux activités de son cours. Pour les règlements universitaires, voir les détails ci-dessous.

University Policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [Office of Academic Integrity webpage](#) for more information.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing an academic offence and to take responsibility for his/her actions. Check [the Office of Academic Integrity](#) for more information. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under Policy 71 – Student Discipline. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71 - Student Discipline](#). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](#).

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of their university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70 - Student Petitions and Grievances](#), Section 4. When in doubt, please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70 - Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71 - Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72 - Student Appeals](#).

Other sources of information for students:

[Academic Integrity website \(Arts\)](#)

[Academic Integrity Office \(UWaterloo\)](#)

Note for Students with Disabilities

[AccessAbility Services](#), located in Needles Hall, Room 1401, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with AccessAbility Services at the beginning of each academic term.

Turnitin.com

Text matching software (Turnitin®) may be used to screen assignments in this course. Turnitin® is used to verify that all materials and sources in assignments are documented. Students' submissions are stored on a U.S. server, therefore students must be given an alternative (e.g., scaffolded assignment or annotated bibliography), if they are concerned about their privacy and/or security. Students will be given due notice, in the first week of the term and/or at the time assignment details are provided, about arrangements and alternatives for the use of Turnitin in this course.

It is the responsibility of the student to notify the instructor if they, in the first week of term or at the time assignment details are provided, wish to submit alternate assignment.

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and

- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

All rights, including copyright, images, slides, audio, and video components, of the content of this course **are owned by the course author and the University of Waterloo**, unless otherwise stated. Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience, and are intended for student's individual usage. By accessing this course, you agree that you may only download the content *for your own personal, non-commercial use*. You are **not permitted to copy, broadcast, upload, store (in any medium), transmit, show or play in public, adapt, or change in any way** the content of this course *for any other purpose* whatsoever without the prior written permission of the course author and the University of Waterloo. **Sharing this intellectual property in any form** without the intellectual property owners' permission **constitutes a violation** of intellectual property rights **and will be reported** to the Associate Dean.

Please alert the instructor **if you become aware** of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online.

Faculty of Arts-required statements for undergraduate course outlines

Cross-listed Course (if applicable)

Please note that a cross-listed course will count in all respective averages no matter under which rubric it has been taken. For example, a PHIL/PSCI cross-list will count in a Philosophy major average, even if the course was taken under the Political Science rubric.